

ANNEXE 2 : INFORMATION SUR L'ETABLISSEMENT

1. Renseignements généraux sur l'Etablissement :

Raison sociale : EHPAD PUBLIC AUTONOME CHATEAU

Nom du dirigeant : Moreau Alice (Directrice)

Adresse site : 195 avenue Sylvain Gautier

Code Postal : 13100 BEAURECUEIL

Adresse du siège :

Numéro de téléphone : 04.42.37.95.00

Numéro SIRET : 200 076 388 00012

Numéro SIRET du siège :

Code NAF : 87.10A

Nombre de salariés : 97 pensionnaires, 4 administratifs, 70 saisonniers

Locataire : non

Propriétaire : oui

Numéro contrat eau distribution publique : 638168 M

Consommation annuelle : environ 6000 m³

ICPE : OUI/NON

Si OUI, rubrique(s) ICPE :

2. Prescriptions techniques particulières :

Diagnostic du 15/10/2024 en présence de Madame Moreau et Monsieur Ramirez (EHPAD), Monsieur VRBA Romain (MAMP), Eloïse Tomas et Patrice Favières (SEM)

Nature du rejet	Prétraitement			Gestion des déchets	
	Prétraitement existant	Entretien du prétraitement	Vérification du bon fonctionnement (analyses chimiques, tests, etc)	Déchets dangereux générés	Filaire d'élimination
Sortie bac à graisse cuisine	Oui	Oui, annuel	Contrôle visuel	Résidus bac à graisse	<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Déchèterie <input checked="" type="checkbox"/> DIB* <input type="checkbox"/> DIS**
Sortie laverie (vêtements pas de drap)	Non	Sans objet	Contrôle visuel du rejet	Sortie des machines à laver	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Déchèterie <input type="checkbox"/> DIB* <input type="checkbox"/> DIS**

***DIB** (Déchets Industriels Banals) : Papiers-cartons, bois, ferrailles, plastiques, verre, textiles, déchets des industries alimentaires et de la restauration (résidus des bacs à graisses...)

****DIS** (Déchets Industriels Spéciaux) : Déchets toxiques, emballages souillés, solvants, déchets de peinture, résines, acides, bases, hydrocarbures, déchets souillés, encres...

Compte tenu des activités de l'Etablissement, ce dernier doit s'assurer que les produits et les déchets générés sont éliminés ou valorisés dans les conditions en vigueur.

La **liste des produits utilisés sur le site et des volumes stockés** sera tenue à la disposition des agents de la Métropole Aix-Marseille Provence et de son délégataire.

Les locaux et les sites de stockage de produits ou de déchets dangereux et toxiques devront disposer de **capacités de rétention conformes** à la réglementation en vigueur ou, à défaut de la réglementation, respecter les principes élémentaires de précautions.

3. Traçabilité documentaire

L'ETABLISSEMENT tient à la disposition de la Métropole Aix-Marseille Provence et de son délégataire, les éléments suivants :

- Volumes annuels d'eau potable ou eau brute consommée et d'eaux usées rejetées dans le réseau public d'assainissement (présentation des factures d'eau si nécessaire),
- Résultats d'analyse,
- Bordereaux de vidange des installations de prétraitement, contrats d'entretien,
- Bordereaux de suivi des déchets dangereux le cas échéant,
- Fiches de données de sécurité des produits,
- Plan actualisé des réseaux internes.